



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-31126>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-31126**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de CHATOU

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21780146300019

**Ville :** Chatou

**Code postal :** 78401

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Identifiant interne de la consultation :** 2500006

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service commande publique

**Adresse mail du contact :** [Commandepublique@mairie-chatou.fr](mailto:Commandepublique@mairie-chatou.fr)

**Numéro de téléphone du contact :** +33 134804672

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** CF Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** CF Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** CF Règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 29/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Mairie de Chatou

**Critères d'attribution :** - la valeur technique de l'offre sur 60 points - le prix des prestations sur 40 points. Les sous-critères sont indiqués dans le règlement de la consultation

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** MARCHÉ D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS ET MONTE - CHARGES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 75200000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet l'exécution de prestations de maintenance préventive, corrective et d'urgences nécessaires au bon fonctionnement des ascenseurs et des monte-charges installés dans les bâtiments communaux.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Bâtiments communaux - Ville de Chatou

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Cf modalités dans le règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires :** Le marché est attribué pour une durée d'un an à compter du 28 juin 2025 ou de sa date de notification si elle est postérieure à cette date. Le marché est reconductible tacitement à la date anniversaire de celui-ci éventuellement 3 fois sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans. Le présent marché, à lot unique, se compose de deux postes : POSTE 1 : MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CONCLU À PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE Le poste n° 1 a pour objet l'exécution de visites préventives annuelles pour tous les sites conformément au décret du 9 septembre 2004 modifié par le décret n°2008-291 du 28 mars 2008 et de ses arrêtés d'application du 18 novembre 2004 modifiés. La liste des sites est définie dans la DPGF. Ce poste est conclu à prix global et forfaitaire. POSTE 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE, CONCLU À BONS DE COMMANDES Les prestations du poste n°2 comprennent des travaux de maintenance corrective (remise en fonctionnement normal des installations) non urgents et urgents. Elles feront l'objet d'un accord cadre mono-attributaire s'exécutant à bons de commande avec minimum et maximum passé en application du code de la commande publique. Montant minimum annuel : sans / Montant maximum annuel : 40 000 euro(s) HT Les variantes ne sont pas autorisées. Le dossier de consultation indique les pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre. Les prestations de maintenance préventive (poste n°1) seront rémunérées au titulaire après validation par la Personne Publique de l'attachement selon les prix indiqués dans la DPGF et l'acte d'engagement. Pour les prestations de diagnostic de pannes, de maintenance corrective d'urgence(poste n°2), les paiements seront effectués par application du prix global et forfaitaire correspondant après validation de l'attachement par la Personne Publique. Les prestations de maintenance corrective non urgentes (hors diagnostic de pannes) sont réglées par application du prix indiqué par le titulaire dans son devis accepté par la Personne Publique après validation de l'attachement correspondant. L'heure de main d'oeuvre et le forfait de déplacement sont indiqués dans l'Acte d'Engagement. Prix révisibles annuellement. Le paiement sera réalisé par virement administratif. Paiement à 30 jours. Le financement des prestations est assuré par le budget communal. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours, il court à compter de la date limite de remise des offres. L'ensemble des documents à remettre dans le cadre de la présente consultation, ainsi que l'ensemble des correspondances, doivent être rédigés en langue française. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus:

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025**